

Réf: Dossier 467454

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLE VERTE » en abrégé
« S.A.I.V »

Siège Abidjan, Cocody, Riviera Golf, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE
L'ÎLE VERTE » en abrégé « S.A.I.V »

Objet : AMÉNAGEMENT FONCIER, PROMOTION
IMMOBILIÈRE, CONSTRUCTION ET RÉNOVATION, GESTION
IMMOBILIÈRE, TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES, CONSEILS

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Golf, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOUADIO KOUAME JULES (COGÉRANT), M
TIE BAUDOUIN N'GUESSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00372 du 21/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04484/GTCA/RC/2026 du 21/01/2026

